



Recherche de partenaire de SNCF Gares & Connexions dans le cadre du service de consignes de bagages offert aux clients.

Objet de la consultation :

SNCF Gares & Connexions recherche un ou plusieurs partenaire(s) proposant un service digitalisé de consignes à bagages situées à proximité des gares suivantes :

<u>Auvergne-Rhône-Alpes :</u> Aix-les-Bains - Le Revard Annecy Bourg-Saint-Maurice Chambéry - Challes-les-Eaux Clermont-Ferrand Grenoble Lyon Perrache Lyon Saint-Exupéry TGV Moûtiers - Salins - Brides-les-Bains Saint-Étienne Châteaueux Saint-Jean-de-Maurienne Arvan Vichy	<u>Bourgogne-Franche-Comté :</u> Beaune Besançon Viotte
<u>Bretagne :</u> Brest Carentan Lorient Bretagne Sud Morlaix Quimper Rennes Saint-Brieuc Saint-Malo Vannes	<u>Centre-Val de Loire :</u> Chartres Châteauroux Orléans Saint-Pierre-des-Corps Tours
<u>Grand Est :</u> Colmar Metz Mulhouse Nancy Reims	<u>Hauts de France :</u> Abbeville Amiens Arras Lille Flandres
<u>Ile de France :</u> Aéroport Charles-de-Gaulle Massy - Palaiseau Massy TGV Paris Bercy Bourgogne Pays d'Auvergne	<u>Normandie :</u> Bayeux Caen Cherbourg Dieppe Le Havre

Paris Saint-Lazare	Rouen Rive Droite Trouville-Deauville Vernon-Giverny
<u>Nouvelle Aquitaine :</u> Arcachon Bayonne Biarritz La Rochelle Libourne Limoges Bénédictins Pau Saint-Jean-de-Luz	<u>Occitanie :</u> Agde Béziers Carcassonne Lourdes Montauban Ville Bourbon Montpellier Saint-Roch Narbonne Nîmes Perpignan Sète Tarbes Toulouse Matabiau
<u>Provence Alpes Côte d’Azur :</u> Antibes Arles Avignon Centre Cannes Gap Menton Nice Riquier Nice Saint-Augustin	<u>Pays de la Loire :</u> Angers Saint-Laud La Roche-sur-Yon Laval Le Mans Les Sables- d'Olonne Nantes Saint-Nazaire

La page de la gare concernée accessible via le site internet de SNCF Gares & Connexions et via l'application MaGareSNCF mentionnera le service et proposera un lien vers le site du partenaire afin que le client puisse localiser la ou les consignes les plus proches de la gare sélectionnée et puisse effectuer sa réservation et son paiement en ligne.

Le ou les partenaires retenus seront titulaires d'une convention de partenariat valable 1 an et renouvelable pour 2 années supplémentaires.

Date prévisionnelle de début de partenariat : 30 septembre 2026

Critères de sélection :

- Capacité à proposer des services de consignes à bagages à proximité de la majorité des gares listées ci-dessus.
- Localisation des consignes à proximité des gares listées : 5 minutes environ maximum à pied
- Qualité de service : mode de sélection des commerces partenaires, sécurisation du service, positionnement prix, service client performant.
- Qualité du parcours client : qualité de l'interface digitale (en particulier plan du quartier incluant la localisation de la gare et des consignes à proximité, service de géolocalisation, réservation en ligne, satisfaction client, etc.), facilité de paiement, Service Level Agreement (SLA) et support technique, etc.
- Offre financière (une rémunération de SNCF Gares & Connexions correspondant à un minimum de 20% du chiffres d'affaires réalisés avec des clients provenant d'interfaces digitales de SNCF Gares & Connexions (site internet, application ...)

Obligations :

- proposer une solution web et/ou application
- respecter la réglementation française et européenne (notamment RGPD et code de la consommation...)
- héberger le Site et les données personnelles collectées par le Site dans un pays de l'Union européenne ou dans un pays qui offre un niveau de protection adéquat reconnu par l'Union européenne ;
- transmettre à SNCF Gares & Connexions, via une API sécurisée, de la base de données clients apportés par SNCF Gares & Connexions, en respectant les demandes de SNCF Gares & Connexions et la réglementation en vigueur.

Procédure:

La recherche de partenaire sera menée en une seule phase. Les entreprises intéressées adresseront un unique dossier comprenant :

1- Leur présentation :

- Identité : dénomination, capital social (le cas échéant), siège social, coordonnées, forme juridique et raison sociale et statuts à jour certifiés conforme par le candidat ;
- le nom du (ou des) dirigeant(s), du (ou des) représentant légal (légaux), et, si elle est différente, de la (ou des) personne(s) ayant qualité pour engager le candidat dans le cadre de la présente consultation accompagné d'une copie certifiée conforme des pouvoirs devant permettre au signataire d'engager valablement le candidat ;
- Santé financière et notamment :
les sources de financement envisagées par le Candidat (fonds propres, dettes bancaires, investissement participatif, subventions...) et les justifications des choix relatifs à ces plans de financement
- La liste des partenariats et collaborations du même type avec d'autres entreprises.

2- Leur offre, qui répondra aux différents critères indiqués

Les dossiers devront être rédigés en langue française et adressés, au plus tard le 21/06/2026 à 23h59 par mail à l'adresse suivante consignes.partenariat-g.c@sncf.fr. Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

SNCF Gares & Connexions choisira son ou ses partenaires de manière discrétionnaire et se réserve le droit de négocier avec les entreprises intéressées.

Le partenaire ou les partenaires retenu(s) sera(ont) contacté(s) par SNCF Gares & Connexions.